

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Yves d'Amécourt

Maire de Sauveterre-de-Guyenne,

Jean-Paul Fabard

Président de l'UNC Section Entre-Deux-Mers,

Vous convient aux cérémonies du 101^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 organisées le LUNDI 11 NOVEMBRE 2019.

Cet anniversaire sera l'occasion d'honorer la mémoire des morts ou disparus au Champs d'Honneur pour la France.

Les cérémonies se dérouleront avec un dépôt de gerbes aux 4 Monuments aux Morts de la commune par l'UNC et la Municipalité selon le programme détaillé ci-dessous :

- 17 h 00 : Monument aux Morts du Puch
- 17 h 15 : Monument aux Morts de Saint-Léger-de-Vignague
- 17 h 30 : Monument aux Morts de Saint-Romain-de-Vignague
- 17 h 45 : Office Religieux à l'église Notre-Dame de Sauveterre
- 18 h 30 : Monument aux Morts de Sauveterre-de-Guyenne ; dépôt de bouquets de fleurs par les enfants des écoles ; dépôt de gerbe par les associations d'anciens combattants de notre territoire (UNC, FNACA, ...), lecture du discours du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité (salle Sottrum – Mairie) et des discours.

● L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LUMIÈRE



Chaque année, la commune de Sauveterre consacre une part significative de son budget à la rénovation et à l'entretien de son réseau d'éclairage public.

Ces interventions permettent de répondre à plusieurs exigences :

- Sécuriser les déplacements ;
- Fiabiliser le réseau ;
- Et mieux contrôler la consommation électrique des installations.

Par exemple, le remplacement des luminaires "boules", en vogue dans les années 1970 et responsables pour une grande part de la pollution lumineuse des villes (60% du flux lumineux est dirigé vers le ciel !) sont remplacés par des modèles plus propices à l'environnement et au site avec une consommation moindre.

C'est le cas dans les lotissements où les boules défectueuses sont systématiquement remplacées par des

mâts ne provoquant aucune pollution lumineuse.

Dans notre Bastide, certains éclairages ne peuvent plus être réparés durablement.

Il appartient à la commune de rechercher un juste équilibre entre les objectifs d'économie d'énergie et de sécurité afin de déterminer les secteurs de la commune prioritaires en matière d'éclairage public au regard des circonstances locales.

Sur la base de l'audit énergétique lancé en 2015 (446 points lumineux vérifiés intra et extra muros), un vaste chantier de rénovation de l'éclairage public va être inclus dans le cadre de la CAB (Convention d'Aménagement du Bourg).

L'ensemble du dispositif sera corrigé au fur et à mesure de la réfection des rues et rués.

Un investissement conséquent mais qui vise à réduire à moyen terme nos dépenses de fonctionnement.

VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations : ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Voter est un droit...mais n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale de votre commune! Pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être correctement inscrit sur la liste électorale de sa commune. L'inscription est possible à tout moment de l'année mais pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est nécessaire de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous devez vous rendre à la Mairie de Sauveterre-de-Guyenne avec les pièces suivantes : pièce d'identité et justificatif de domicile.



Vous pouvez également réaliser cette démarche en ligne sur le site : www.service-public.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les services municipaux au 05.56.71.50.43 ou consulter notre site internet communal : www.sauveterre-de-guyenne.eu

● URBANISME : PLU DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE

La commune de Sauveterre-de-Guyenne est en cours de finalisation de sa modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Une enquête publique sera réalisée prochainement sur la commune afin de recueillir les observations du public. Les dates de l'enquête publique et les jours de permanence de Monsieur Gérard CHARLES, Commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Bordeaux pour suivre cette procédure, seront publiés prochainement (site internet, presse locale et affichage).



● URBANISME : SCOT DU SUD-GIRONDE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sud-Gironde est également en cours de finalisation. Ce projet de SCoT couvre les cinq communautés de communes (CdC) membres du Syndicat mixte du Sud Gironde à savoir la Communauté de Communes du Bazadais, la Communauté de Communes Convergence Garonne (sans les communes de Cardan, Lestiac, Paillet, Rions), la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et la Communauté de Communes du Sud Gironde soit 183 communes au total.

Une enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public et recueillir ses observations, propositions et contre-propositions.

Cette enquête publique sera réalisée du 4 novembre au 4 décembre 2019 avec des permanences sur tout le territoire (et notamment sur la CdC Rurales de l'Entre-Deux-Mers à Sauveterre-de-Guyenne : 05/11/2019 de 14h à 17h, 20/11/2019 de 14h à 17h, 04/12/2019 de 14h à 17h).

L'ensemble des éléments sont disponibles sur les sites : www.scotsudgironde.fr et www.democratie-active.fr/scotsudgironde/



● CHEMINS RURAUX

Poursuite de la réalisation des travaux du programme des chemins ruraux, Chemin de Castagnet, reprise des bordures Porte LAFON et chemin calcaire au Rouey.

Les travaux du chemin des ateliers techniques sont prévus après les vendanges.



INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● VENTE DE CALENDRIERS : MÉFIEZ-VOUS DES FAUX VENDEURS !



En cette fin d'année, les arnaques sont nombreuses pour vous vendre des calendriers à domicile. Le ministère de l'Intérieur vous rappelle quelques réflexes simples pour vous prémunir de ces faux vendeurs qui se réclament de divers organismes (Mairie, Poste, pompiers, éboueurs, associations caritatives...) et qui cherchent à vendre des calendriers qui n'ont aucun lien avec ces organismes.

- Ne faites jamais entrer un inconnu à votre domicile sous aucun prétexte (chercher la monnaie, verre d'eau, utilisation de vos toilettes, relevés compteur...)
- Contacter la Mairie pour savoir si de tels démarchages sont en cours sur la commune
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle
- Vérifiez le logo officiel de l'institution
- Signalez tout comportement suspect au 17
- Passez le mot aux personnes âgées ou isolées

● USTOM : RÉOUVERTURES DÉCHÈTERIES



Les structures qui gèrent le traitement des déchets sont souvent exposées à des incendies. Les produits et articles retrouvés dans les bennes et souvent mal triés en sont la cause principale : des aérosols, des piles au lithium... L'USTOM a fait cette malheureuse expérience en septembre 2019.

Des heures pour contenir les flammes et des jours pour maîtriser le feu !

Le quai de transfert des déchets, situé sur la commune de Massugas, a été victime d'un violent incendie. Les pompiers de Pellegrue et Sainte Foy sont intervenus dès le lancement de l'alerte, rapidement soutenu par la caserne de Libourne. Il leur aura fallu plus de 7 heures pour contenir les flammes.

Le quai de transfert a été partiellement détérioré, rendant impossible le transit des bennes de déchèterie via le quai. La logistique a donc été modifiée pour permettre de vider les contenants en déchèterie et ainsi assurer l'accueil des usagers dans les meilleures conditions. Les horaires d'ouverture ont été modifiés pour permettre aux chauffeurs d'effectuer les rotations des bennes et avoir toujours de la place pour tous les flux sur tous les sites.

Depuis le mardi 15 octobre 2019, les déchèteries ont retrouvé leur fonctionnement et horaires habituels du mardi au samedi : La Réole, Pineuilh et Saint Magne de Castillon de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h Gensac, Rimons et Sauveterre de Guyenne de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le quai de transfert à Massugas est à nouveau accessible et l'amplitude horaire a été élargie pour offrir un service toujours plus en adéquation avec les besoins des professionnels et des collectivités : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

● AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



La phase 2 du chantier de l'école élémentaire se poursuit. À l'extérieur, le mur en pierre clôturant la cour de l'école est en cours de finition. Côté rue des trois Bourdons, la façade retrouve peu à peu ses ouvertures d'origine redonnant au lieu son aspect historique.

À l'intérieur, les démolitions et les agrandissements d'ouvertures sont terminés. Le lot électricité a pris le relais et les cloisons ont débuté à l'occasion des vacances scolaires d'automne 2019.

Profitons-en pour saluer la bonne initiative des services techniques, qui ont pu récupérer dans les anciennes classes environ 150 m² de dalles de faux-plafond ainsi que des éclairages. Ces éléments ont ainsi été déposés dans le bâtiment principal de la RPA de Pringis qui retrouvent un plafond et un éclairage restauré, soit une économie estimée à 3 000 €.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● DON D'UN JARDIN A LA COMMUNE

La commune de Sauveterre-de-Guyenne remercie la famille Haristoy, représentée par Monsieur Denis Haristoy lors de la signature chez maître Laveix (Notaire) le 20 septembre 2019 du don fait par cette famille à la municipalité.

Cette famille a fait don du jardin de leur arrière-grand-mère Madame Déqué (1000 m2, route de Langon, situé au-dessus du ruisseau des tanneries).

La commune cherche désormais une association pour y faire un jardin partagé et/ou solidaire. Il portera le nom de « Jardin Déqué » en souvenir de cette habitante de Sauveterre.

Et vous, comment imaginez-vous l'aménagement de ce jardin ?

L'équipe municipale, les Restaurants du Cœur et l'association Les Ateliages vous invitent à une consultation citoyenne pour échanger ensemble autour de l'avenir de cet espace de verdure aux portes de la bastide.

La date de cette rencontre sera fixée et communiquée très prochainement sur le site internet de la commune.



● FRANCK MIRASSOU TRAITE LES MALENTENDUS



Labo Audio a ouvert en centre-ville de Sauveterre en Septembre 2019, juste à côté de Optic 2000 sur la place de la République. Ce nouveau centre auditif vient optimiser la couverture de notre territoire en complément des 2 Laboratoires déjà ouverts à Libourne et La Réole. L'envie de revenir en province, après quelques années passées dans la capitale, auront permis à Franck Mirassou d'obtenir un DE (Diplôme d'état) d'audioprothésiste de l'hôpital Lariboisière et un autre en audiophonologie de l'enfant à l'hôpital Trousseau.

En effet, il n'est pas «un vendeur d'amplificateurs de son» mais bel et bien un spécialiste agréé. Il n'a pas cédé de plus à la tentation des appareils bas de gamme, fabriqués à bas coût en Chine ou ailleurs, revendus fort cher, en Europe. Il cantonne son offre à un produit allemand (Siemens) et un autre américain (Starkey).

Réforme 100% santé : ZERO reste à charge en audition

Au-delà de 60 ans, une personne sur deux a une perte auditive significative. Mais seulement 20% des personnes sont appareillées ! Franck Mirassou offre donc un bilan auditif complet qui vous permettra de connaître précisément votre degré de perte auditive et de vous orienter vers un médecin spécialiste ORL. Il travaille également avec les médecins généralistes et autres professionnels de santé pour sensibiliser et détecter au plus vite les troubles de l'audition. Sa clientèle est désormais bien assise essentiellement sur une population de 55 à 75 ans, venue de l'Entre-Deux-Mers. Ce que les spécialistes appellent la malentendance peut être dépistée et généralement traitée par un appareillage auditif. Franck Mirassou personnalise au mieux les réglages pour chaque patient et essaye de réduire au maximum son reste à charge. Sa mission est simple : trouver les meilleures innovations et les passer au prix le plus abordable. Il a des appareils auditifs 100% numériques Entrée de Gamme à partir de 950€ qui vont être complètement couverts par la sécurité sociale et les mutuelles complémentaires et remboursées dès janvier 2021.

● MEDIATHEQUE LA GRAINETERIE

Le 15 Octobre 2019 marquait le deuxième anniversaire de l'ouverture de la Graineterie Médiathèque. L'année écoulée s'est avérée aussi riche que la précédente avec un public toujours au rendez-vous.

La médiathèque compte désormais 837 adhérents (dont 28 collectivités, auprès desquelles elle poursuit son action) contre 698 il y a un an.

Le constat est le même du côté des emprunts et de la fréquentation. En effet, depuis le 15 Octobre 2018 près de 12 638 documents ont été empruntés (contre 9250 l'an dernier à la même date) et 6 885 visites soit une moyenne de 529 visiteurs par mois ont été enregistrés (pour 5870 en 2018).

En deux ans, c'est donc plus de 21 888 documents qui ont été empruntés par le public tandis que la médiathèque enregistrerait près de 12 755 visites !

La Graineterie Médiathèque entame donc sa troisième année d'existence portée par l'enthousiasme de son public et avec la volonté de continuer à développer et renouveler son offre de service dans les années à venir.

PROGRAMME DES ANIMATIONS NOVEMBRE-DÉCEMBRE :

-Samedi 16 Novembre 15h : Atelier Origamis :

Venez-vous initier à ces techniques de pliages venues du Japon !

À partir de 7 ans – Sur inscription

-Samedi 23 Novembre 10h : atelier Ac'handi

Ces ateliers ont été conçus dans un cadre préventif, à destination des personnes vivant à domicile avec une pathologie affectant les capacités cognitives, mais sont ouverts à tous afin d'apprendre à stimuler son cerveau tout en s'amusant !

Contact : Capucine Lumeau (06 13 79 29 00)

-Mercredi 27 Novembre et mercredi 4 Décembre 15h : Atelier créatif « Fabrique ton sapin » :

A l'approche de fin d'année, le jeune public de la médiathèque est invité à déployer sa créativité en fabricant un sapin de Noël !

Public jeunesse – Sur inscription

-Samedi 14 Décembre 10h30 : Kamis-Tapis du Samedi :

Retrouvez les kamishibais et les raconte-tapis pour des moments de lecture qui changent...Une animation dédiée aux petits et aux tout petits.

De 18 mois à 5 ans

-Samedi 14 Décembre à 14h30 : atelier Ac'handi

Ces ateliers ont été conçus dans un cadre préventif, à destination des personnes vivant à domicile avec une pathologie affectant les capacités cognitives, mais sont ouverts à tous afin d'apprendre à stimuler son cerveau tout en s'amusant !

Contact : Capucine Lumeau (06 13 79 29 00)

Et à découvrir au mois de Décembre, une animation surprise autour des histoires de Noël...

! Fermeture hivernale ! : Votre médiathèque fermera ses portes au public du 22 Décembre 2019 au 6 Janvier 2020. Rendez-vous en 2020...

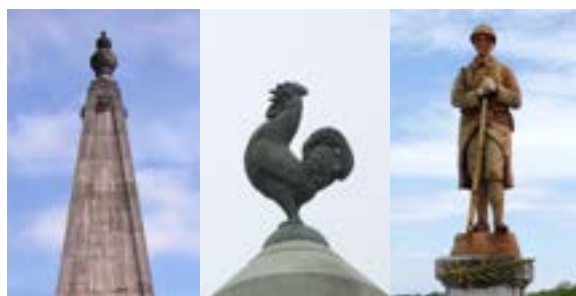
Les animations sont accessibles à tous, inscrits à la médiathèque ou non.

Retrouvez également le programme d'animation sur le site officiel de la mairie dans la rubrique consacrée à La Graineterie Médiathèque et sur la page Facebook « Médiathèque de Sauveterre de Guyenne ».

Vos bibliothécaires sont à votre disposition pour tout renseignement au : 05 56 71 88 35



● MONUMENT AUX MORTS



En février dernier, le soldat de la 1^{ère} Guerre mondiale ornant le Monument aux morts situé place René Catenat s'est retrouvé au sol, brisé en mille morceaux. Les armatures intérieures, en s'oxydant, ont fait éclater la structure de la statue et l'ensemble est tombé sous son propre poids. La statue n'est pas réparable.

Après une recherche de la commission commémorations et des anciens combattants de la commune, il a été évoqué trois solutions de restauration :

- Refaire le haut du Monument en maçonnerie sous une forme de pyramide (coût : 1.000 €)
- Poser un coq en fonte comme sur le Monument de Mauriac (coût de 2.000 à 3.000 €)
- Poser une nouvelle statue de poilu (coût de 20.000 à 30.000 €)

Pour éclairer le conseil municipal dans ses choix, merci de nous faire part de votre avis sur l'une de ces trois propositions, sur papier libre, à remettre à l'accueil de la mairie.

● UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



La Ville s'engage ? vous aussi ! : Objectif zéro Phyto !

Rappel réglementaire : La Loi interdit l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics depuis le 1er janvier 2017 et chez les particuliers depuis le 1er janvier 2019.

La Ville de Sauveterre de Guyenne a engagé depuis 2017 une politique environnementale volontariste qui vise à changer :

Ses pratiques en développant des stratégies alternatives à l'utilisation des produits phyto sanitaires.

Notre regard sur l'enherbement de nos espaces publics en mettant en place une gestion différenciée des espaces verts

En s'impliquant dans cette démarche, la ville s'engage à veiller à la santé de ses habitants et à préserver la biodiversité.

Plus largement, Il s'agit aussi pour la commune

De faire accepter le retour de l'herbe en milieu urbain.

Montrer l'exemple et faire appel au bon sens des citoyens

L'entretien des espaces et voies publiques, des cimetières, des zones sportives est une nécessité évidente pour maintenir notre commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produit phytosanitaire qu'impose la loi.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires sont interdites depuis le 1er janvier 2019 pour les particuliers.

Adoptez, vous aussi, l'objectif Zéro pesticide dans votre jardin !

● LE NOM ET NUMERO DES VOIES CHANGENT EN 2020



La commune de Sauveterre de Guyenne mène, avec La Poste, un travail de dénomination et de numérotation de certaines rues et voies communales ouvertes à la circulation publique. En effet, au fil des ans, de nouvelles voies à la dénomination similaires ont été ouvertes, des parcelles ont été divisées en plusieurs lots, générant une numérotation anarchique.

Pourquoi dénommer les voies et numérotter les habitations ?

Prioritairement, ce processus guidera plus facilement les services de secours et d'incendies lors des interventions à domicile. Il s'agit d'une problématique essentielle et citoyenne. A cela s'ajoute le fait qu'il permettra une distribution toujours plus efficace du courrier et de toutes les livraisons.

Comment ont été choisis les noms des voies ?

Les noms proposés ont été choisis pour leur lien direct avec la commune. Ainsi, ils font, dans leur grande majorité, référence aux lieux-dits afin de garder leur mémoire et de maintenir les repères connus.

Comment a été fixé le numéro des habitations ?

A l'exception de la Bastide, le numéro d'une habitation correspond à la distance en mètres entre le début de la voie et l'habitation concernée. Ce système permet d'avoir une numérotation stable dans le temps car indépendante d'une évolution éventuelle de l'urbanisation.

Le nom des voies et le nouveau numérotage seront prochainement soumis au Conseil municipal.

Un guide d'accompagnement vous sera adressé ultérieurement.

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● VENTE TRACTEUR ET BANQUETEUSE



Tracteur agricole MASSEY FERGUSON

- Modèle MF 5435
- Année : 2004
- Heures : 4400
- Dimensions pneu avant : 13.6 R 24, usés à 80 %
- Dimensions pneu arrière : 16.9 R 34, usés à 50 %
- Roues motrices : 4
- Boîte de vitesses mécanique 4 rapports avec doubleur hydraulique
- Equipement : climatisation
- Inverseur mécanique, relevage mécanique,
- Excellent état, entretien suivi par garage spécialisé.

Les offres devront être remises pour le 15 novembre 2019

Prix réserve 12 000€

Les personnes intéressées transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

PROPOSITION ACHAT TRACTEUR AGRICOLE
COMMUNE DE Sauveterre de Guyenne
« NE PAS OUVRIR »



Broyeur d'accotement à déport latéral

- Modèle ORTOLAN T80
- Année : 2018
- Largeur de travail : 1,80 m ; Transport 1,97 m
- Rotor 44 fléaux, déplacement latéral hydraulique
- Boitier 540 trs/min, roue libre intégrée, châssis acier double
- Attelage 3 points avec bielle antichoc, patins réglables
- Transmission 4 courroies
- Poids machine : 610 Kg

Les offres devront être remises pour le 15 novembre 2019

Prix réserve 1500€

Les personnes intéressées transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

PROPOSITION ACHAT Broyeur d'accotement
COMMUNE DE Sauveterre de Guyenne
« NE PAS OUVRIR »

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Sauveterre de Guyenne, 28, Place de la République - 33540 Sauveterre de Guyenne Tél : 05.56.71.50.43

● LES AÎNÉS DE LA BASTIDE

Après une pause estivale, le club des Aînés a repris ses activités : jeux divers le mercredi après-midi, le loto le vendredi, concours de belote le vendredi, une fois par mois. Le repas d'Automne a fêté les 85 ans de certains adhérents applaudis par les nombreux convives. Agréable journée au Forum des Associations. Le voyage surprise à Léon enchantait les voyageurs. Le repas à la ferme de Beleslou à Cagnotte régala leurs papilles.

Cette année, la Fédération départementale organise un grand concours de belote le 5 Novembre 2019 à Sauveterre de Guyenne. Venez nombreux au Club des Aînés vous y serez les bienvenus !



● ATELIER CRÉATIF DE L'ENTRE-DEUX-MERS



Le dimanche 1er septembre 2019, les membres de l'atelier créatif et leurs amis se sont retrouvés pour le traditionnel voyage surprise de l'association dirigée par Simone Elgoyen. Le car a pris la direction du sud : destination Lavardac (Lot-et-Garonne) pour une croisière CATHY sur la Blaise. Une très belle journée conviviale.

L'atelier créatif prépare maintenant son exposition au premier étage de la mairie du 8 novembre au 30 décembre 2019, vernissage le 8 novembre 2019 à 18 heures. Vous découvrirez les réalisations de notre atelier, mais également les réalisations (peintures sur porcelaine) de nos élèves de l'ESAT de Saint Brice et les tableaux de peinture de Mme DESQUEYROUX.

Notre repas/spectacle de fin d'année est également programmé le 24 novembre 2019 à la salle Culturelle Simone Veil à Sauveterre de Guyenne.

Cette année, le repas sera animé par Mickael Vignaud chanteur accordéoniste.

Prix : 42 € par personne.

Réservation avant le 16 novembre auprès de : Simone ELGOYEN : 05.56.71.53.55 ou 06.89.29.58.46.

● LE TENNIS DE TABLE DU SAUVETERROIS EN PLEINE EXPANSION



Présent lors du forum des associations le 14 septembre dernier, le club de tennis de table (TTS) a attiré toujours plus d'adeptes. Grâce à son nouveau créneau horaire jeune, le mardi de 18h30 à 20h00 et sa différenciation tarifaire entre les joueurs loisirs et compétiteurs, TTS a vu son nombre d'adhérents augmenter dans toutes les catégories. De plus, afin de nous faire connaître au maximum, nous avons créé notre site internet. Dès à présent vous pouvez vous connecter sur le lien suivant www.tt-sauveterrois.fr/.

Vous y découvrirez toutes les informations du club, de sa création à ses résultats sportifs, l'ensemble des licenciés, ses prochaines manifestations... Nous serions heureux de vous accueillir le mardi ou jeudi de 19h30 à 23h00 pour une séance d'entraînement découverte.

Vous pourriez également venir découvrir la compétition en assistant à nos rencontres à domicile, salle Possamaï, zone Bonard à Sauveterre. Les dimanches 20 octobre, 17 novembre et 8 décembre de 14h30 à 18h00 se joueront des matches de championnat en Départemental I, les dimanches 10 novembre et 1^{er} décembre de 9h30 à 12h30, des matches de Départemental IV se disputeront.

Pour tout renseignement, contacter notre président et initiateur du club, Mr PUAUD Benoît au 06.75.30.68.56, ou par mail à benoit-puaud@orange.fr.

BRÈVES ASSOCIATIVES

● SOLIDARITÉ CANTON : TÉLÉTHON

TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Venez nombreux, en famille ou entre amis :

- Déguster des crêpes avec un café, thé ou chocolat dès le matin sous les arcades
- Participer à un concours de pâtisserie ouvert à tous les enfants. Vos enfants peuvent apporter de bons gâteaux confectionnés par leurs soins à partir de 10h jusqu'à 12h30 au stand de crêpes (nombreux prix à gagner)
- Observer la préparation de la garbure vendue à partir de 18h30 (n'oubliez pas vos contenants)
- Découvrir vos futures décorations de Noël ou autres objets décoratifs fabriqués par les enfants, l'association des Aînés ainsi que nos bénévoles.
- Échanger avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Sauveterre de Guyenne à la galerie Super U sur les gestes de premiers secours
- Choisir un ou plusieurs numéros de tombola (sous les arcades ou Super U) pour gagner de nombreux lots offerts par les commerçants de Sauveterre (Jambon à la case); tirage à 19h30 sous les arcades,

Nous serons très heureux de vous accueillir et de partager un moment convivial, tout au long de la journée, sur ces différents stands. (Tous les dons ou recettes des ventes seront reversés à l'AFMTéléthon)

VOUS AUSSI, vous souhaitez participer au TELETHON en tant que bénévole ou association.

Vous pouvez nous rejoindre 1h ou plus : pour tenir un stand, éplucher les légumes, vendre des crêpes ou des tickets de tombola ou encore créer une animation.

Rendez-vous sous les arcades le samedi matin 7 décembre 2019.

Vous êtes les BIENVENUS !

Pour plus de renseignements sur l'organisation de la journée ou des animations, contacter l'association Solidarité Canton par mail solidaritecanton@gmail.com ou Mme Rose BAZZANI au 06.70.30.65.77.

● REPAS CONCERT DE NOËL



L'école de musique vous propose un repas concert pour les fêtes de fin d'années le samedi 14 décembre 2019. Rendez-vous à la salle culturelle Bonard à partir de 20h.

Tout au long du repas, les élèves et les formations interpréteront des compositions et chansons variées qui enchanteront sans nul doute le public.

Tous les habitants sont invités à venir participer au repas-concert de Noël sur réservation auprès de l'école de musique.

Réservation : musiquesenbastide@gmail.com

● LES ATELIAGES



Ateliers découverte au choix, tissage ou feutre de laine, les samedi 9 et 23 novembre.

Initiation à la vannerie avec Amandine (Vannerie du lieu des Loups), le samedi 16 novembre vannerie déco de table (14-17h) / le samedi 23 novembre, vannerie déco de sapin de 14h-17h.

Réalisation d'une panier les samedi 7 et 14 décembre sur une journée.

Contactez-nous : 05.47.47.56.13 / 06.26.57.59.05 / lesateliages@gmail.com
Le programme ici : les-ateliages.fr

● ARTS TYPIQUES



Une nouvelle artisanne est accueillie au sein de la boutique des Arts'Typiques depuis le mois de Septembre. Eugénie est perlière, elle fabrique des perles à partir de baguettes en verre provenant de Murano, elle les recuit et les monte en bijoux, accessoires ou décoration. Les perles d'Eugénie sont façonnées dans le respect du verre, de ses propriétés et selon les techniques traditionnelles vénitaines. Elle aime créer et suggérer des lignes de produits modernes et colorés.



Cette année la journée de Noël se déroulera à la boutique des Arts'Typiques le Dimanche 15 Décembre, nous vous attendons nombreux pour une journée conviviale autour d'un vin chaud, ou une bonne soupe et de petits gâteaux. De quoi faire vos emplettes de Noël en toute convivialité avec la présence des artisans pour vous expliquer leur travaille.

Rappel des horaires d'hiver : 10h à 12h30 et 14h30 à 19h, du mardi au samedi.

● THÉÂTRE DES SALINIÈRES : L'équipe des Salinières présente :



COMME À LA MAISON

Le samedi 16 novembre 2019 à la Salle Simone Veil, 21h pour une durée de 1h40.
Une comédie de Bénédicte FOSSEY et Eric ROMAND.

Avec : Cathy PEREZ, Babette RIVIECCIO, Jean MOURIERE, Marine SEGALEN, Nora FRED et Romain LOSI.
Mise en scène : Jean MOURIERE.

Michel, Sylvie et Titou viennent à la maison pour souhaiter la bonne année à Suzanne, leur chère mère. Suzanne, une gueularde avec un avis bien tranché sur tout, les a tous élevés de la même manière. Mais quand elle voit le résultat, elle se dit qu'elle aurait mieux fait de se casser une jambe. Mais enfin, la famille... on n'en a qu'une ! Et ce soir, comme chaque année, elle va leur faire un gratin... Les esprits vont s'échauffer assez vite, pour aller de plus en plus dans le trash à mesure que les révélations des uns viennent heurter l'entendement des autres. Entre sa sœur Ginou sur un fauteuil, son mari mourant et ses trois enfants à problèmes, la première journée de l'année ne va pas être de tout repos.

Ah ! La famille !

Les pièces de théâtre se déroulent à la salle culturelle Simone Veil – rue de la Vignague - 33540 Sauveterre de Guyenne.

Tarif unique : 18€ - Renseignements & Réservations : Radio Entre 2 Mers : 05.56.61.10.85 - www.theatre-des-salinières.com



MARIAGE ET CHATIMENT

Le vendredi 13 décembre 2019 à la Salle Simone Veil, 21h pour une durée de 1h40.

Comédie de David PHARAO.

Avec : David MIRA-JOVER, Didier POULAIN, Marianne PLOQUIN, Marlène GANCHOU et Julie UTEAU.
Mise en scène : David MIRA-JOVER.

Ce matin-là, Édouard ne savait pas qu'en faisant le mensonge que personne n'ose faire, le plus gros, l'ultime, sa vie allait brusquement basculer.

Tel un tsunami, ce mensonge va détruire le couple qu'il forme avec Marianne mais aussi le mariage de son meilleur ami et ruiner la foi qu'il avait en l'Humanité.

Et comme Édouard est un honnête homme qui, d'ordinaire, fuit le mensonge comme la peste, toutes les manœuvres pour rétablir la vérité ne feront qu'aggraver sa chute.

Et dans cette chute, Édouard entraîne tout le monde...

AGENDA

» NOVEMBRE 2019

- 05/11 Concours de belote départemental
Club des aînés ruraux
à la Salle culturelle Simone Veil (voir page 8)
- 08/11 Vernissage de l'exposition de l'Atelier Créatif
à la Salle Sottrum (Mairie) (voir page 8)
- 09/11 Théâtre Les Guyennos
à la Salle des fêtes (rue St Romain)
- 09/11 Quine Pétanque à la Salle culturelle Simone Veil
- 11/11 Commémorations (voir page 1)
- 16/11 Théâtre des Salinières « Comme à la Maison »
20h30 à la Salle culturelle Simone Veil (voir page 10)
- 23/11 Salon du Bien-être - Salle Saint Romain
- 24/11 Repas/Spectacle Mickael Vignaud
à la Salle culturelle Simone Veil (voir page 8)
- 27/11 Collecte de sang (EFS)
de 16h à 19h à la salle des fêtes, rue St Romain
- 30/11 Quine association Commerçants
à la Salle culturelle Simone Veil

» DÉCEMBRE 2019

- 13/12 Théâtre des Salinières Salle Simone Veil
20h30 à la Salle culturelle Simone Veil (voir page 10)
- 14/12 Repas/spectacle École de Musique (voir page 9)
- 15/12 Initiation œnologie
à la salle des fêtes, rue St Romain
- 21/12 Quine Pétanque à la Salle culturelle Simone Veil

» JANVIER 2020

- 18/01 Théâtre des Salinières
à la Salle culturelle Simone Veil
- 19/10 Quine Paroisse à la salle des fêtes, rue St Romain
- 22/01 Collecte de Sang à la Salle Saint Romain
- 22/01 Repas du CCAS à la Salle Simone Veil
- 24/01 Vœux Municipalité
à la salle des fêtes, rue St Romain

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau
sur la rubrique « AGENDA »
du site internet communal :
www.sauveterre-de-guyenne.eu

COMMUNICATION ASSOCIATIVE !

Les supports de communication communaux (le bulletin L'Écho des Cités, le site internet) proposent aux associations du territoire de communiquer gratuitement sur les manifestations passées ou à venir (réunions, fêtes, assemblées générales, résultats sportifs, photos...).

Si vous souhaitez communiquer par le biais de ces supports, vous pouvez contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : sauveterre.mairie@wanadoo.fr